



Olympiades Familiales - 15 juin 2024

14h – Complexe sportif

- Règlement Intérieur -

Article 1 : Objectif de l'événement

Les Olympiades Familiales, organisées le 15 juin 2024, ont pour objectif de promouvoir les liens intergénérationnels au sein de la commune à travers un événement festif axé sur le jeu, le sport, et la convivialité.

Article 2 : Participants

1. Les Olympiades sont ouvertes à tous et l'inscription est gratuite.
2. La participation se fait par équipes de dix personnes au maximum, afin que tout le monde participe, nous conseillons de constituer des équipes de trois ou quatre personnes minimums.
3. Les équipes seront constituées de manière mixte et mélangeant le plus possible de générations différentes en leur sein, favorisant ainsi l'esprit d'entraide et de collaboration intergénérationnelle.
4. Chaque équipe se verra attribué un pays.

Article 3 : Inscriptions

1. L'inscription se fait en amont, en remplissant une fiche d'inscription disponible en mairie, au service enfance jeunesse ou sur le site internet municipal ou encore par email nnemraoui@ville-templemars.fr
2. La fiche d'inscription est également disponible en dernière page de ce règlement.

Article 4 : Déroulement des Épreuves

1. Les Olympiades comprennent une variété d'épreuves de sports et activités ludiques.
2. Chaque équipe devra participer à toutes les épreuves.
3. Les épreuves seront animées dans un esprit de fair-play et d'entraide, promouvant la coopération entre les générations.

Article 5 : Respect et Fair-Play

1. Le respect des autres participants, des organisateurs, et du matériel mis à disposition est obligatoire.
2. Tout comportement non sportif, agressif ou discriminatoire entraînera l'exclusion de l'équipe concernée.



Article 6 : Système de comptabilité des résultats

1. Un barème de points est mis en place pour chaque atelier, par les organisateurs.
2. Mise en place d'un « bonus intergénérationnel » : les équipes composées d'au moins trois générations différentes auront droit à un bonus.
3. Le comptage des points aura lieu au fur et à mesure, tout au long de l'après-midi.
4. Chaque atelier disposera d'un système de notation propre, mais le total sera le même pour tous.

Article 7 : Absence de tricherie

Toute équipe prise en flagrant délit de tricherie sera disqualifiée.

Article 8 : Arbitrage

Les décisions arbitrales des organisateurs ne peuvent être remises en question dans la mesure où elles constituent une simple application du présent règlement.

Article 9 : Remise des Prix

1. Une remise des prix aura lieu en fin de journée, aux alentours de 16h30/17h suivi par un verre de l'amitié.
2. Toutes les équipes participantes recevront une reconnaissance pour leur implication.
3. Des prix spécifiques seront attribués aux trois équipes les plus performantes (goodies, lots...)

Article 10 : Règles

1. Les participants doivent respecter les règles en vigueur le jour de l'événement.
2. Les organisateurs mettront en place les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de tous les participants.

Article 11 : Modifications

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au règlement si nécessaire, tout en veillant à en informer les participants.

En participant aux Olympiades Familiales, chaque équipe accepte de se conformer à l'ensemble des règles énoncées dans ce règlement intérieur.



Olympiades Familiales - 15 juin 2024

- Bulletin d'inscription -

Coordonnées du Capitaine :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Numéro de Téléphone :
- Adresse Email :

Membres de l'Équipe (Nom, Prénom et âge) :

Joueur	Nom - Prénom	Date de Naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Décharge de Responsabilité :

Je soussigné (e),.....[Nom du Capitaine], capitaine de l'équipe déclare que tous les membres de notre équipe participent volontairement aux Olympiades Familiales.

Nous comprenons les risques inhérents à la participation à des activités sportives et ludiques et nous dégageons la responsabilité de la municipalité et des organisateurs en cas d'accident ou de dommage pendant l'événement.

Date :

Signature du Capitaine :

Remarque : Veuillez retourner cette fiche d'inscription dûment remplie au service enfance-jeunesse ou par mail à nnemraoui@ville-templemars.fr